

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université A.MIRA - Bejaia



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة عبد رحمان ميرة- بجاية

Procès Verbal de la réunion du Conseil d'Administration de l'Université de Bejaia tenue en date du 06 Décembre 2017

L'an deux mille dix sept et le six du mois de décembre à 10h00, le Conseil d'Administration de l'Université de Bejaia s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur BENTELLIS Abdelhakim représentant de Monsieur le Ministre l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Le président, après avoir ouvert la séance et souhaité la bienvenue aux membres du Conseil d'Administration (liste de présence ci-jointe), a vérifié la conformité du quorum avant de faire lecture des points inscrits à l'ordre du jour à savoir :

1. Bilan d'activité de la rentrée Universitaire 2017-2018 ;
2. Projet de règlement intérieur de l'Université.

Le président a passé la parole au recteur de l'Université de Bejaia pour présenter le premier point de l'ordre du jour.

01- Bilan d'activité de la rentrée universitaire 2017-2018

Dans son intervention, Monsieur le Recteur a présenté un bilan détaillé sur la rentrée universitaire 2017-2018, où sont abordés tous les points inhérents à la gestion pédagogique et administrative. Selon le bilan présenté et les indicateurs actuels de l'Université, il a été relevé que la rentrée universitaire s'est déroulée dans des conditions normales et que l'activité pédagogique a été entamée dans les délais impartis, hormis la Faculté des Sciences Exactes qui a enregistré un léger retard.

En matière de prise en charge de l'opération des inscriptions des nouveaux bacheliers 2017, la coopération avec le secteur de l'éducation a été fructueuse en ce sens qu'elle a permis sa réussite. L'apport positif des différentes directions de la Wilaya et de la radio Soummam à cette opération stratégique a été souligné.

Concernant le volet post-graduation et recherche, il est clair que le fruit de la mise en place de la stratégie de l'Université, basée sur l'anticipation, l'encouragement de la qualité et la gestion concertée à travers l'implication de l'ensemble des organes de l'établissement a aussi donné ses performances.

Ci-après quelques actions phares menées par l'Université:

- Le Conseil Scientifique de l'Université a clarifié davantage les critères de soutenance de thèses de doctorat et d'habilitation universitaire. Parallèlement, l'administration a considérablement allégé la procédure de soutenance et réduit les délais de délivrance des diplômes.

- Le Conseil Scientifique de l'Université a adapté les critères de promotion aux grades de recherche au nouveau statut de l'enseignant-chercheur.
- La Direction de l'Université continue à assurer un accompagnement efficace aux entités de recherche dans toutes leurs démarches administratives à travers la mise en place d'une procédure plus adaptée.
- Le renforcement des capacités de l'Université par la réception de plusieurs infrastructures pédagogiques et de recherche.
- Le site web de l'Université a été complètement réorganisé de façon à permettre une gestion plus efficace et à rendre plus visible les activités pédagogiques et de recherche de l'Etablissement.
- L'ouverture de l'Université sur son environnement socioéconomique et sur l'international demeure une priorité. Cette position est consolidée par le renforcement du réseau de coopération de l'Université, l'animation de nombreuses manifestations scientifiques et l'implication dans plusieurs projets structurants.

Toute cette dynamique a fortement contribué à l'amélioration du classement de notre Université à l'échelle nationale et internationale. Les capacités d'accueil actuelles et les projets d'investissement en cours permettront sans doute à l'Université de nouvelles perspectives de développement et d'accomplissement de ses missions.

02- Projet de règlement intérieur de l'Université

Le président a donné la parole à Monsieur le Secrétaire Général qui a abordé le deuxième point de l'ordre du jour en présentant un exposé de motifs. Dans son intervention, il a précisé que le projet de règlement intérieur se veut un instrument supplémentaire indispensable voir impératif à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan stratégique de notre Université, et ce, à l'instar de la cellule assurance qualité, de la commission d'autoévaluation et des autres structures et instances mises en place au sein de notre l'établissement.

En outre, il a expliqué que cette initiative est motivée par le fait que le règlement intérieur de l'Université de Béjaïa, élaboré en décembre 2000 ne s'accommode plus avec la dimension et l'évolution que connaît notre établissement et que celui-ci ne s'inscrit plus dans le cadre du dispositif législatif et réglementaire en vigueur, notamment :

- La loi 99-05 du 04-04-1999 portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur modifiée et complétée ;
- L'ordonnance 06-03 du 15-07-2006 portant statut général de la fonction publique ;
- La loi 15-21 du 30-12-2015 portant loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique ;
- Le décret exécutif n°03-279 du 23-08-2003 fixant les missions et les règles, particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université, modifié et complété;

Et les statuts particuliers des différents corps intervenus à compter du 1er janvier 2008.

C'est pour ces raisons, que l'administration de l'Université a jugé qu'il est nécessaire et impérieux d'élaborer le présent projet comportant 74 articles qui visent à préciser davantage les aspects liés au comportement général des membres de la communauté universitaire et à leurs obligations, au respect mutuel, au respect des franchises universitaires, à l'usage des locaux et à l'hygiène et la sécurité. En outre, ils visent à mieux organiser la circulation et l'accès aux différents campus universitaires.

Enfin, il a souligné que ce projet vient en complément aux règles de portées générales édictées par la loi en vigueur, et pour en faire un outil d'accompagnement à la gestion efficace et plus adapté à la réalité de l'établissement.

Après un long débat, les membres du conseil ont fait des propositions de modifications dans la forme de certaines dispositions contenues dans le projet, pour enfin approuver la version finale jointe en annexe.

Eu égard, aux travaux présentés et aux différentes interventions des membres du conseil et des réponses qui s'en ont suivies, le conseil a délibéré favorablement sur :

- 01- Le bilan d'activité de la rentrée universitaire 2017-2018 ;
- 02- Le projet de règlement intérieur de l'Université

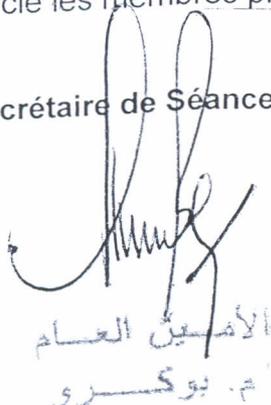
En outre, dans la perspective d'une production scientifique et d'une activité pédagogique de qualité deux recommandations ont été formulées à cet effet :

01- L'encouragement à publier plus dans le domaine des sciences humaines et sociales notamment, dans les revues de renommées internationales, et ce, à l'instar des sciences techniques (la technologie, les sciences exactes et les sciences de la nature et de la vie) ;

02- La sensibilisation davantage des comités pédagogiques des départements à appliquer les recommandations émises par les délégués des étudiants lors des réunions.

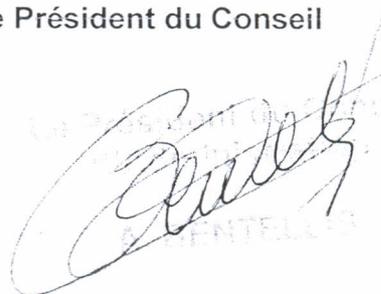
L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance à 13h00 après avoir remercié les membres présents pour leur disponibilité et leurs contributions.

Le Secrétaire de Séance



الأمين العام
م. بوكيرو

Le Président du Conseil



UNIVERSITÉ
FACULTÉ
SCIENTIFIQUE